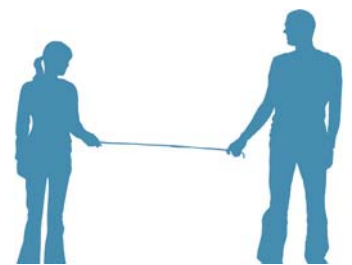


CATALOGUE DES SERVICES

Fibre Optique Noire

Bande Passante
ZA THD
Multisites ZA THD
Megalan

Hébergement



● FIBRE OPTIQUE NOIRE ●

▶▶ Frais d'accès au service

Les frais d'accès au service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien.

Dans la mesure où du Génie Civil serait à créer, le prix est égal au coût des travaux majorés de 15% de maîtrise d'œuvre, le devis étant réalisé à partir du bordereau des prix de travaux.

▶▶ Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires

Location (ml/durée du contrat)		
DUREE (An)		
1An	3 Ans	5 Ans
2.25 €	5.62 €	7.65 €

I.R.U. (ml/durée du contrat)		
DUREE (An)		
10 Ans	15 Ans	20 Ans
8.89 €	11.02 €	12.37 €

Linéaire total en vigueur contractualisé par l'utilisateur, tel qu'il figure au nouveau contrat				
Linéaire	Contrat < 5 000 ml	5 001 ml <Contrat> 25 000 ml	25 001 ml <Contrat> 50 000 ml	Contrat > 50 000 ml
Coefficient de Dégressivité	1	0.8	0.6	0.5

▶▶ Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires en location ou IRU

MAINTENANCE (G.T.R) – 4 Heures	
Prix	Minimum de facturation
15% du contrat	4 049.06 € H.T.

Quel que soit le type de contrat location ou IRU, l'utilisateur paiera annuellement un montant égal à 15% HT du montant des contrats en vigueur ramené à l'année.

▶▶ Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.

● BANDE PASSANTE ●

▶▶ Définition de l'Offre de base

L'offre est une offre globale de bande passante Ethernet permettant des liaisons point à POP du Délégitaire, des liaisons point à point sur le Réseau du Délégitaire, des VPN Ethernet sur le réseau du Délégitaire.

Les offres correspondent à un débit par circuit logique. Un circuit logique est livré soit en natif soit dans un seul VLAN.

Le Délégitaire offre plusieurs types de services de bande passante, niveau 2 ou niveau 3.

Service niveau 2 : Ethernet point à point.

Service niveau 3 : liaison IP entre le Site d'Extrémité et le POP opérateur.

Le POP Opérateur peut être soit hébergé, soit colocalisé, soit connecté par un lien en Bande passante niv 2 ou 3 au Pop du Délégitaire aux conditions de la présente grille tarifaire

Chaque demande de Service d'un Usager fera l'objet d'une analyse technique, réalisée en amont de la souscription du Bon de Commande relatif audit Service.

▶▶ Redevance mensuelle

Bande passante	Livraison Pop Délégitaire	Livraison TH2/GS ou Pop local opérateur tiers
Service	Débit garanti €HT / mois	Débit garanti €HT / mois
1 Mbps	50	60
2 Mbps	100	110
4 Mbps	210	220
5 Mbps	250	260
6 Mbps	300	320
10 Mbps	500	550
15 Mbps	550	600
20 Mbps	600	650
30 Mbps	650	700
40 Mbps	700	750
50 Mbps	750	800
60 Mbps	800	850
80 Mbps	850	900
100 Mbps	1000	1200
200 Mbps	1300	1500
500 Mbps	1500	1800
800 Mbps	Sur devis	Sur devis
1 Gbps	Sur devis	Sur devis

Les frais d'accès au service comprennent le déplacement d'un technicien, la mise à disposition du CPE Média Converter et l'activation du service souscrit.



La Redevance Forfaitaire mensuelle comprend :

- Configuration des adresses IP
- Les services indiqués correspondent à des débits de bande passante symétrique full duplex.
- Qualité de la bande passante contrôlée
- Garantie de Haut Débit et de performance
- Supervision 24h/24 et 7j/7
- Sécurité de la technologie MPLS
- Ouverture auprès de nombreux fournisseurs de services Internet localisés notamment à Téléhouse 2 Paris.
- Tous les services inférieurs à 100 Mbps sont sur des interfaces physique 100 Mbps (Fast Ethernet).
- Mise à disposition et installation du CPE Media Converter

Ne sont pas compris :

- Frais d'accès Internet (FAI), mise à disposition des services ISP.
- Service de facturation opérateur, DNS, firewall, etc.
- En cas de demande de service de bande passante avec un niveau de service non prévu dans la grille tarifaire selon des spécifications particulières formulées par l'Usager, le prix du service de Bande Passante et/ou des options demandées (sécurisation, débits garantis à l'extérieur du périmètre de la DSP ...) sont sur devis.

►► Transit IP

	FAS (Frais d'accès au service)	Transit IP à TH2	Nombre IP Niveau 3
Service	En €HT	En €HT / mois	Standard
1 Mbps	0	10	1
2 Mbps	0	20	1
4 Mbps	0	40	1
5 Mbps	0	50	1
6 Mbps	0	60	1
10 Mbps	0	100	1
15 Mbps	0	150	5
20 Mbps	0	200	5
30 Mbps	0	300	5
40 Mbps	0	400	5
50 Mbps	0	500	5
60 Mbps	0	600	5
80 Mbps	0	800	5
100 Mbps	0	1000	5
200 Mbps	0	Sur devis	A définir
500 Mbps	0	Sur devis	A définir
800 Mbps	0	Sur devis	A définir
1 Gbps	0	Sur devis	A définir

Fourniture d'adresses IP supplémentaires : disponibilité sur devis.

Le forfait mensuel comprend:

- Configuration des adresses IP en concertation avec le client.



▶▶ SubNet IP

Cette option consiste à la mise en place de SubNet d'IP « Publique » supplémentaires à celle fournie.

		Frais de Mise à disposition * en € H.T.
SubNet (4)	1 adresse IP supplémentaire	100 €
SubNet (8)	5 adresses IP supplémentaires	150 €
SubNet (16)	13 adresses IP supplémentaires	170 €
SubNet (32)	29 adresses IP supplémentaires	200 €
SubNet (64)	61 adresses IP supplémentaires	250 €
SubNet (128)	125 adresses IP supplémentaires	350 €
SubNet (256)	253 adresses IP supplémentaires	550 €
SubNet (512)	509 adresses IP supplémentaires	950 €
SubNet (1024)	1021 adresses IP supplémentaires	1750 €
SubNet (2048)	2045 adresses IP supplémentaires	3350 €

*Frais de Mise à Disposition valable pour la durée du contrat.

Si contrat = 1 an → Frais de Mise à Disposition applicable chaque année.

Si contrat = 3 ans → Frais de Mise à Disposition valable pour les 3 ans et réappliqué pour l'échéance suivante.

▶▶ Option Garantie de Temps de rétablissement

Type de Service de bande passante	GTR 4h
	7j/7 24h/24
Livraison POP Concessionnaire	Inclus
Livraison TH2 / GS	Inclus

▶▶ Option Garantie de sécurisation

Double adduction	10% de remise du prix catalogue sur la bande passante de sécurisation
	Frais d'accès au service sur devis

▶▶ Délai de livraison

T0 + 4 semaines pour un site déjà raccordé en Fibre Optique réseau haut débit (Accès au Réseau réalisé à la date de la commande) .

T0 + 16 semaines pour un site non raccordé (sous réserve de l'obtention des autorisations de passage).

►► Frais de raccordement (FAR) et Frais d'Accès au Service (FAS)

Les frais de raccordement sont facturés lors de l'activation d'un Site Utilisateur Final non Activable. Pour un Site Utilisateur Final Activable ou Activé ces frais de raccordement ne s'appliquent pas. Ils ne peuvent donc être appliqués qu'une seule fois par Site Utilisateur Final.

Les Frais de Raccordement peuvent être lissés en fonction de la durée du contrat.

Les frais d'accès au service comprennent le déplacement d'un technicien, l'installation et la mise en service du CPE sur le Site Utilisateur Final.

Les Frais d'Accès au Service sont facturés par liaison.

	Bâtiment Connecté Bâtiment Connectable	Bâtiment Non-Connecté Bâtiment Non-Connectable
Frais d'Accès au Service		
Niveau 3	1 450 €	720 €
Niveau 2	1 450 €	720 €
Frais d'Accès au Réseau		
Engagement 1 An		
< 100 m*		1 500 €
100 et 200 m*		3000 €
200 et 400 m*		4 500 €
Au delà 400 m*		sur bordereau GC
Engagement 3 Ans		
< 100 m*		1 200 €
100 et 200 m*		2 500 €
200 et 400 m*		3 500 €
Au delà 400 m*		sur bordereau GC

*Distance entre le regard le plus proche du réseau du Concessionnaire et le bâtiment du site utilisateur final
(Les dessertes internes comprises dans les Frais de Raccordement comprennent uniquement la pose du câble fibre optique dans le bâtiment jusqu'au site utilisateur final.)

● BANDE PASSANTE – ZA THD ●

Cette offre est disponible pour les ZA éligibles THD*

▶▶ Redevance mensuelle

Bande passante	FAS (Frais d'accès au service)		Livraison Pop Délégateur	Livraison TH2/GS ou Pop local opérateur tiers
	Zone tarifaire 1 en €HT	Zone tarifaire 2 en €HT	Débit garanti €HT / mois	Débit garanti €HT / mois
1 Mbps	1500*	5000*	50	60
2 Mbps	1500*	5000*	100	110
4 Mbps	1500*	5000*	210	220
5 Mbps	1500*	5000*	250	260
6 Mbps	1500*	5000*	300	320
10 Mbps	1500*	5000*	500	550
15 Mbps	1500*	5000*	550	600
20 Mbps	1500*	5000*	600	650
30 Mbps	1500*	5000*	650	700
40 Mbps	1500*	5000*	700	750
50 Mbps	1500*	5000*	750	800
60 Mbps	1500*	5000*	800	850
80 Mbps	1500*	5000*	850	900
100 Mbps	1500*	5000*	1000	1200
200 Mbps	1500*	5000*	1300	1500
500 Mbps	1500*	5000*	1500	1800
800 Mbps	1500*	5000*	Sur devis	Sur devis
1 Gbps	1500*	5000*	Sur devis	Sur devis

* voir liste en annexe. Forfait disponible sous réserve de réutilisation de chemin de câble existant dans la limite de 100 mètres linéaires.

La Redevance Forfaitaire mensuelle comprend :

- Configuration des adresses IP
- Les services indiqués correspondent à des débits de bande passante symétrique full duplex.
- Qualité de la bande passante contrôlée
- Garantie de Haut Débit et de performance
- Supervision 24h/24 et 7j/7
- Sécurité de la technologie MPLS
- Ouverture auprès de nombreux fournisseurs de services Internet localisés notamment à Téléhouse 2 Paris
- Tous les services inférieurs à 100 Mbps sont sur des interfaces physique 100 Mbps (Fast Ethernet).
- Installation du CPE Media Converter

Ne sont pas compris :

- Frais d'accès Internet (FAI), mise à disposition des services ISP
- Service de facturation opérateur, DNS, firewall, etc.
- En cas de demande de service de bande passante avec un niveau de service non prévu dans la grille tarifaire selon des spécifications particulières formulées par l'Usager, le prix du service de Bande Passante et/ou des options demandées (sécurisation, débits garantis à l'extérieur du périmètre de la DSP ...) sont sur devis.



La durée de livraison, la garantie de temps de rétablissement, l'option de sécurisation et le transit IP sont au tarif de bande passante standard.

Les FAS incluent les frais d'accès au réseau, les frais d'accès au service et les frais d'adduction.

● BANDE PASSANTE MULTISITES – ZA THD ●

Cette offre est disponible pour les ZA éligibles THD*

▶▶ FAS et Redevance mensuelle

Bande Passante ZA THD	FAS d'accès au service par site		Livraison POP Délégitaire	Livraison TH2 / GS ou POP local opérateur tiers	Nombre de sites maximum
	Zone Tarifaire 1 en €HT	Zone Tarifaire 2 en €HT	Débit garanti en € HT par mois	Débit garanti en € HT par mois	
Service					
20 Mbps	1500*	5000*	800	870	10
50 Mbps	1500*	5000*	1900	2100	20
100 Mbps	1500*	5000*	3000	4000	40
200 Mbps	1500*	5000*	6000	7500	80

* voir liste en annexe. Forfait disponible sous réserve de réutilisation de chemin de câble existant dans la limite de 100 mètres linéaires.

L'offre est destinée aux opérateurs pour des services proposés aux entreprises et services publics situés dans les zones d'activités labellisées THD (Très Haut Débit) et ne peut pas faire l'objet de revente à d'autres opérateurs.

L'opérateur doit opérer des liens point à point pour des sites qui doivent impérativement se trouver sur une seule et même zone d'activités.

L'offre est réservée aux sites dont la bande passante est de 2 Mbps minimum.

L'upgrade d'un niveau de service à un autre se fait déduction faite du nombre de sites déjà raccordés.

Le dimensionnement ainsi que l'upgrade de chaque service s'effectue dans le respect des paliers de débits de la grille tarifaire Bande Passante standard.

La somme des débits provisionnés doit être au maximum égale à la somme des débits souscrits.

La Redevance Forfaitaire mensuelle comprend :

- Configuration des adresses IP
- Les services indiqués correspondent à des débits de bande passante symétrique full duplex.
- Qualité de la bande passante contrôlée
- Garantie de Haut Débit et de performance
- Supervision 24h/24 et 7j/7
- Sécurité de la technologie MPLS
- Ouverture auprès de nombreux fournisseurs de services Internet localisés notamment à Téléhouse 2 Paris.
- Tous les services inférieurs à 100 Mbps sont sur des interfaces physique 100 Mbps (Fast Ethernet).
- Installation du CPE Media Converter

Ne sont pas compris :

- Frais d'accès Internet (FAI), mise à disposition des services ISP
- Service de facturation opérateur, DNS, firewall, etc.
- En cas de demande de service de bande passante avec un niveau de service non prévu dans la grille tarifaire selon des spécifications particulières formulées par l'Usager, le prix du service de Bande Passante et/ou des options demandées (sécurisation, débits garantis à l'extérieur du périmètre de la DSP ...) sont sur devis.

La durée de livraison, la garantie de temps de rétablissement, l'option de sécurisation, le transit IP, la livraison à TH2/GS, les FAR et les FAD sont au tarif de bande passante standard.

● **BANDE PASSANTE MEGALAN** ●

►► Définition du service Megalan et conditions cumulatives de souscription du service:

Le service Megalan consiste en la souscription :

- d'un service de bande passante de niveau 3 d'au moins 2 Mbps exclusivement,
- portant sur 4 Sites d'Extrémité minimum et jusqu'à 30 sites maximum
- et ce, dans le cadre d'une seule et même commande et pour des sites appartenant à un seul et même Client Final de l'Usager désirant souscrire au service MEGALAN.

Le service de bande passante pour l'ensemble des Sites d'Extrémité doit être conclu pour une durée identique pour l'ensemble des sites et avoir la même Date de Début de Service, sous réserve de faisabilité technique.

Le Service MEGALAN est fourni dans les mêmes conditions que le service de bande passante. En conséquence, toutes les conditions tarifaires, options et frais (accès au service, accès au réseau et adduction) sont applicables à ce service. Seule la redevance mensuelle du service de bande passante souscrit fait l'objet d'une Réduction dans les conditions définies ci-dessous.

Ainsi l'Usager qui souscrit à l'offre MEGALAN dans les conditions susvisées, bénéficie d'une réduction (ci-après "R") sur la redevance mensuelle du service de bande passante hors taxe de chaque Site d'Extrémité.

La réduction ("R") est calculée en fonction :

- du nombre de Sites d'Extrémités souscrits par l'Usager pour un même Client Final dans le cadre d'une même commande,
- du débit moyen de bande passante commandé par l'Usager pour l'ensemble des Sites d'Extrémités souscrits par l'Usager pour son Client Final.

En conséquence, cette réduction "R" est fonction de 2 réductions "R1" et "R2" et se calcule de la manière suivante :

Soit N le nombre de Sites d'Extrémité souscrits,

- Soit M_BP, (Moyenne Bande Passante) la moyenne arithmétique des redevances mensuelles de bande passante en fonction des débits souscrits pour chaque Site d'Extrémité,
- R1 est la réduction obtenue en fonction de N,
- R2 est la réduction obtenue en fonction de M_BP

Les réductions R1 et R2 sont les suivantes en fonction des paliers N et M_BP suivants atteints :

N	R1
Entre 4 et 10	5%
Entre 11 et 15	10 %
Entre 16 et 20	15 %
M_BP	R2
2 à 4,99 Mbps	0%
5 à 9,99 Mbps	10 %
10 à 19,9 Mbps	15 %
A partir de 20 Mbps	20 %

La réduction R est égale à R1 + R2.

►► Option Garantie de Temps de rétablissement

Type de Service de bande passante	GTR 4h
	7j/7 24h/24
Livraison POP Concessionnaire	Inclus
Livraison TH2 / GS	Inclus

● HÉBERGEMENT ●

Hébergement dans un shelter

▶▶ Description du service

L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie).

Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle (largeur x profondeur) 600 x 600 (en mm)

Les prix s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie 48 VDC
20 A un seul circuit ou 220 VAC non sécurisé protection par un disjoncteur 16 A.

L'énergie 48v de redondance pour sécurisation est sur devis.

Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre pour chaque demande
Toute demande technique particulière sera facturée en sus.

▶▶ Frais d'accès au service (FAS)

Toute souscription d'un service d'hébergement donnera lieu au paiement de Frais d'Accès au service

Frais d'Accès au Service en € H.T.	550 € HT par emplacement
---------------------------------------	--------------------------

▶▶ Redevance mensuelle :

Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement	
1 an renouvelable	500 € / baie	Energie incluse

Durée du contrat	Coût mensuel pour 8U	
1 an renouvelable	200 € pour 8U	Energie incluse

▶▶ Délai de mise à disposition

T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité.



● BORDEREAU GÉNIE CIVIL ●

Référence	Désignation	P.U. en € H.T.
1000	INSTALLATION	
1002	Installation de Chantier « centre ville »	610,38 €HT
1003	Installation de chantier avec grutage mini pelle au dessus mur béton	552,50 €HT
1100	TRANCHEES	
1101	Réalisation tranchée sous chaussée + 3 fourreaux y compris réfection provisoire	146,28 €HT
1121	Réalisation tranchée sous trottoir + 3 fourreaux y compris réfection provisoire	110,50 €HT
1131	Réalisation tranchée sous TN + 3 fourreaux	81,03 €HT
1200	Tranchée Emprise DDE	
1211	Tranchée sous chaussée lourde	152.60 €HT
1300	Tranchée Emprise DDE	
1311	Tranchée sous parking p 80 cm	86.30 €HT
	Tranchée terrain naturel 60 cm	44.80 €HT
	Tranchée terrain naturel 40 cm	30.52 €HT
1350	Fourreaux	
1351	Fourniture et pose de fourreau 42/45	2,10 €HT
1352	Fourniture et Pose d'un fourreau de type PEHD 26/32	1,89 €HT
1400	Fourniture et pose de chambre y compris logotage	
1411	Fourniture et pose de chambre L1T	1073,43 €HT
1412	Fourniture et pose grille de protection L1T	
1421	Fourniture et pose de chambre L2T	1673,29 €HT
1422	Fourniture et pose grille de protection L2T	
1431	Fourniture et pose de chambre L3T	2061,63 €HT
1432	Plus value pour rehausse L3T	205,22 €HT
1433	Fourniture et pose grille anti chute L3T	
1500	PERCEMENT	
1501	Percement de maçonnerie de mur avec rebouchage ciment ou plâtre < 30cm	58,93 €HT
1502	Percement de maçonnerie de mur avec rebouchage ciment ou plâtre 30 à 80 cm	82,09 €HT
1503	Percement de maçonnerie de mur avec rebouchage ciment ou plâtre > 80 cm	141,02 €HT
	Percement mur antibruit	275,73 €HT
	Percement chambre	107,34 €HT

Nom du document : COVAGE GRILLE TARIFAIRE_CAEN 01 11 2009
Répertoire : C:\Documents and Settings\aroussin\Mes documents
Modèle : C:\Documents and Settings\aroussin\Application
Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : comair
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 03/12/2009 19:05:00
N° de révision : 7
Dernier enregistr. le : 17/12/2009 11:41:00
Dernier enregistrement par :
Temps total d'édition :90 Minutes
Dernière impression sur : 29/01/2010 17:57:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 12
Nombre de mots : 2 761 (approx.)
Nombre de caractères : 15 191 (approx.)